

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*

Délibération n° : 436

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 181123

Direction en charge : Social, santé publique et lutte contre les discriminations

Objet : Soutenir les Actions en faveur des Personnes Agées pour Bien vivre ensemble dans la cité quels que soient les âges - Attribution de subventions - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*

Délibération n° : 436

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 181123

Direction en charge : Social, santé publique et lutte contre les discriminations

Objet : Soutenir les Actions en faveur des Personnes Agées pour Bien vivre ensemble dans la cité quels que soient les âges - Attribution de subventions - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Étienne soutient les actions que mènent diverses associations et clubs auprès des personnes âgées dans le but d'agir face à l'isolement, la maladie et la vieillesse et de favoriser les liens de solidarité par des activités festives, culturelles et sportives.

□ **Motivation et Opportunité :**

Afin d'encourager leurs initiatives qui revêtent un intérêt communal incontestable, la Ville de Saint-Étienne participe au financement de ces associations en leur octroyant des subventions de fonctionnement.

Il est également versé une subvention spécifique « festivités au profit des seniors » aux associations du troisième âge et aux résidences privées de personnes âgées qui organisent une fois dans l'année des festivités au profit de nos aînés. Elle est fixée à 12 euros par adhérent domicilié à Saint-Etienne.

□ **Contenu :**

Sont concernées les associations suivantes :

SUBVENTIONS « FESTIVITÉS AU PROFIT DES SENIORS »

NOM DES ASSOCIATIONS	Objet de la demande	Subventions versées en 2017	Subventions proposées en 2018
CLUB DES ANCIENS DE ROCHETAILLEE	Repas festif	1 092 €	900 €
CLUB DES ANCIENS DE ST ROCH	Repas festif	108 €	84 €
CLUB DE L'AMITIE DE MONTPLAISIR	Repas festif	936 €	924 €
COMITE D'ENTRAIDE SOCIALE QUARTIER VALBENOITE	Repas festif	300 €	216 €
TOTAL		2 436 €	2 124 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

La Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

o Coût total investissement TTC :

dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 2 124 €

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	2 124 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver :

- l'attribution des subventions « festivités au profit des séniors » d'un montant total de 2 124 € aux associations, aux clubs et résidences personnes âgées cités ci-dessus.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2018 Chapitre 65 Article 6574
Résultat du vote : 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
	Siham LABICH